

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Astiz-accuse-a-l-espionnage-francais-de-la-disparition-de-deux-religieuses-francaises>

Astiz accuse à l'espionnage français de la disparition de deux religieuses françaises

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Plan Condor - Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 22 octobre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par [El Mundo, Martes](#), 21 de Octubre de 2003.
EFE. Buenos Aires.

[Texto en español](#)

Astiz demande à la Justice de faire des recherches

[<http://www.elcorreo.eu.org/IMG/jpg/doc-80.jpg>] L'ex capitaine de frégate argentin Alfredo Astiz a réclamé à la Justice qu'elle fasse des recherches sur la participation d'agents de "l'intelligence française" dans le kidnapping et la disparition de deux religieuses françaises, selon des sources de tribunaux locaux.

"Des documents que je possède, apparaîtrait la participation de l'intelligence française, avec l'assentiment du gouvernement français, dans l'opération qui a abouti la disparition des deux religieuses françaises", a indiqué l'ex tortionnaire à ses défenseurs dans une note.

Sur le célèbre tortionnaire, aussi appelé "l'ange de la mort", pèsent des demandes d'extradition de différents pays, notamment de l'Espagne, où le juge Baltasar Garçon a sollicité son extradition pour répondre aux infractions de kidnapping, tortures et disparition d'Espagnols pendant le régime militaire argentin (1976-1983).

Les documents qu'Astiz a apportés à ses défenseurs, Silvia Otero Rella et Rodolfo Catinelli, pour fonder son affirmation d'une possible participation d'espions français avec l'aval du gouvernement de la France sont deux articles de journaux et la vidéo d'un documentaire diffusé sur une chaîne française.

Dans ces notes journalistiques et dans le documentaire audiovisuel on fait référence expressément à l'entraînement qu'ont reçu des militaires argentins dans les méthodes interrogatoires et tortures par d'ex fonctionnaires français qui avaient agi lors de la répression des groupes de libération de l'Algérie et d'Indochine.

La participation de militaires français comme instructeurs des tortionnaires argentins a été révélée le mois passé par la télévision française dans un documentaire dans lequel trois ex-généraux de la dictature, dont le dernier président de facto Reynaldo Bignone, ont justifié les tortures et les meurtres des opposants.

Il déclare être innocent

Astiz a affirmé dans sa note être innocent des infractions de kidnapping fin 1977 et de la disparition des religieuses Alice Domon et Leonie Duquet, vues la dernière fois en vie dans l'École de Mécanique de l'Armée (ESMA), située à Buenos Aires et où était installé un centre de détention illégale pendant le régime militaire (1976-1983).

De ces documents - ajoute l'ex tortionnaire - "apparaîtrait la contradiction manifeste du gouvernement français qui demande mon extradition, tandis qu'il n'est pas préoccupé de faire des recherches sur les véritables responsables du fait qu'on m'attribue et auquel j'ai pleinement dénoncé être étranger".

Le texte d'Astiz, détenu dans une unité navale de la ville de Zárate, à quelque 80 kilomètres au nord de la capitale argentine, est la base d'un document de deux pages présenté par ses défenseurs au juge fédéral de Buenos Aires, Sergio Tours, qui fait des recherches sur crimes perpétrés dans l'ESMA.

Les défenseurs d'Astiz ont demandé au magistrat de faire témoigner l'actuel ambassadeur de la France en Argentine, Francis Lott, et qu'on demande l'arrestation avec des fins d'extradition du français Bertrand de Perseval, que Astiz mentionne comme ayant pris part à la disparition des deux galas religieux.

Les religieuses Alice Domon et Leonie Duquet, qui avaient travaillé dans une maison pour handicapés où était assisté le dernier des quatre fils du dictateur Jorge Videla, ont été kidnappées par des commandos les 8 et le 10 décembre 1977 en même temps qu'une douzaine de parents de disparus.

Post-scriptum :

Traduction pour El Correo : Carlos Debiasi